Le défi du siècle est d'assurer le bien-être de tous dans le respect de la biosphère

Une véritable croissance écologique nécessite la mise en place de quotas carbone et d'une planification à l'échelle des territoires, assure un collectif comprenant notamment Pierre Calame, Dominique Méda et Michèle Rivasi

ans sa déclaration de politique" générale, le 15 juillet à l'Assemblée nationale, le premier ministre, Jean Castex, a souhaité que la France s'engage dans la voie de la « croissance écologique », terme préféré à celui de « décroissance ». Emmanuel Macron et Bruno Le Maire nous invitent à refonder notre modèle économique. Mais aucun des trois ne propose de moyen concret de le faire. La «croissance écologique» rejoindra-t-elle «croissance verte», «agriculture raisonnée» et «développement durable» dans le grand bazar des oxymores forgés depuis trente ans pour concilier l'inconciliable: continuer sur la lancée de la croissance et ne pas détruire la planète?

Plus que jamais, il nous faut écouter Kenneth Boulding (1910-1993): «Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est soit un fou soit un économiste. » C'est en effet du côté des dogmes de l'économie qu'il faut chercher la source de la folie: l'illusion que tout est commensurable avec tout par le truchement d'une unique unité de compte, la monnaie. Jean-Pierre Dupuy ne disait pas autre chose, dans les colonnes du Monde, à propos de la valeur de la mort.

Seule évidence qui puisse donner consistance au concept de croissance écologique: il faut découpler le développement des relations humaines essentielles à notre bien-être, dans lesquelles le travail demeure pour longtemps un élément structurant, d'avec la consommation d'énergie fossile et de matières premières non renouvelables, à la source de la destruction programmée de la planète. Le défi du XXIe siècle est d'assurer le bien-être de tous dans le respect de la biosphère, en mobilisant pour cela tout le travail et toute la créativité humaine. C'est littéralement la définition que donnait, au XVIIIe siècle, le grand botaniste, Carl von Linné, de «l'œconomie»: les règles (nomoi) de gestion de notre espace domestique (oïkos).

Tant qu'on utilise la même unité de compte et le même moyen de paiement pour ce qu'il faut développer, l'échange humain et le travail, et ce qu'il faut réduire, la consommation d'énergie fossile, notre véhicule économique a une seule pédale pour le frein et l'accélérateur. On peut invoquer l'innovation, la géo-ingénierie, les miracles présumés de la science et de la technique, ça ne marchera jamais.

Monnaie à part entière

Depuis trente ans qu'on sonne l'alarme, seules les crises économiques - crise financière de 2008 ou pandémie de 2020 freinent la consommation d'énergie fossile au niveau mondial. Belle illustration du couplage parfait entre «croissance» et « destruction de la planète ». Et si, depuis qu'on en dénonce les défauts - et que l'on cherche à promouvoir de nouveaux indicateurs de richesse -, le PIB ne s'est jamais aussi bien porté, c'est qu'il reflète parfaitement l'aporie de la pensée économique actuelle.

Pour que la «croissance écologique» ait un sens, il faut donc rompre avec ce dogme. Comment? C'est l'œuf de Colomb. Pour respecter nos engagements internationaux vis-à-vis du réchauffement climatique, il faut que «l'empreinte carbone totale» associée à notre mode de vie soit plafonnée et que ce plafond s'abaisse de 6 % à 7 % par an. Il faut donc gérer le rationnement de l'énergie fossile.

La seule manière équitable de le faire en laissant à chacun la responsabilité de ses choix de vie est d'allouer des quotas d'émission de dioxyde de carbone égaux pour tous, diminuant de 6 % à 7 % par an. Des quotas que chacun peut librement vendre ou acheter aux autres, donnant un avantage économique majeur aux comportements frugaux (à ce propos, voir le site Comptecarbone.org). L'existence de quotas négociables fait de l'énergie fossile une monnaie à part entière. Voilà ce qu'est

la croissance écologique.

Jean Castex met à juste titre l'accent sur le rôle des territoires, et propose de généraliser des contrats de développement écologique entre l'Etat et les territoires. Oui! Le territoire est le lieu majeur de gestion des relations: entre les personnes, entre la société et la biosphère, entre les sociétés elles-mêmes. C'est la première échelle à laquelle élaborer un budget carbone donnant une visibilité à l'empreinte carbone totale de ses habitants, la première échelle à laquelle organiser le marché des quotas carbone.

Et c'est aussi dans le cadre de ces contrats territoriaux de développement écologique qu'il faut mobiliser subventions et prêts du plan de relance européen. Le territoire est l'acteur essentiel des politiques de l'habitat, de la mobilité, des systèmes agroalimentaires, de l'eau, des déchets, de l'économie circulaire. Il est au cœur de l'évolution des modes de vie.

Avec la raréfaction programmée de l'énergie fossile par le système des quotas, il sera aussi au cœur du développement de l'énergie renouvelable, de la relocalisation des filières de production, de l'économie de la fonctionnalité. Croissance écologique, territoires: chiche, monsieur le Premier Ministre!

Pierre Calame, ingénieur, auteur de «Petit traité d'œconomie» (Charles Leopold Mayer, 2018); Dominique Méda, sociologue, autrice de «La Mystique de la croissance. Comment s'en libérer» (Flammarion, 2013); Michèle Rivasi, députée européenne Europe Ecologie-Les Verts; Mathilde Szuba, politiste, codirectrice de «Gouverner la décroissance. Politiques de l'anthropocène III» (Presses de Sciences Po, 2017); Christian Mouchet, président de la Fondation Charles Leopold Mayer pour le progrès de l'homme; Armel Prieur, président d'Escape jobs, association pour l'emploi sans carbone; un collectif de personnes militant pour le compte carbone

EN COMPTANT AVEC LA MÊME UNITÉ CE QU'IL FAUT DÉVELOPPER ET CE QU'IL FAUT RÉDUIRE, NOTRE VÉHICULE ÉCONOMIQUE A UNE SEULE PÉDALE POUR FREINER ET ACCÉLÉRER